République Française
Département Loir-et-Cher
Commune de Villerbon

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2023

Référence
202319

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	14

Date de la convocation
04/04/2023

Date d'affichage
04/04/2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Blois
Le :

Et
Publication du :

L'an deux mil vingt-trois et le onze avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de MORETTI Jean Marc, Maire.

Présents : M. MORETTI Jean Marc, Maire, Mesdames France BEAUPRE, BEULAY Michelle, MAGOT Julie, Emilie MAUPETIT, Cécile MEUBLAT et Messieurs Bastien DESCLOUX, François-Michel GEST, Michel POTIEZ, SOLLIER Etienne.

Absents excusés ayant donné procuration :
Cyril GENOT donne pouvoir à Jean-Marc MORETTI
Charlène DIDE donne pouvoir à Etienne SOLLIER
Martine TOURNOIS donne pouvoir à Michel POTIEZ
Laurent CHANDIVERT donne pouvoir à Emilie MAUPETIT

Date de la convocation : 04/04/2023
Date d'affichage : 04/04/2023

A été nommée secrétaire de séance : France BEAUPRE

2023 09 – Approbation du compte rendu de la séance du 13 mars 2023
Adopté à l'unanimité

2023 10 – Approbation du compte de gestion 2022
Adopté à l'unanimité

2023 11 – Approbation du compte administratif 2022
Adopté aux 12 voix prenant part au vote

2023 12 – Affectation de résultats 2022
Adopté à l'unanimité

2023 13 – Vote des taux des taxes directes locales 2023
Adopté à l'unanimité

2023 14 – Vote du budget primitif 2023
Adopté à 12 voix POUR et 2 abstentions

2023 15 – Demande de subvention DSIL 2023
Adopté à l'unanimité

2023 16 – Annule et remplace la délibération 202305 du 13 mars 2023 relative au forfait scolaire écoles privées 2018/2019 à 2021/2022
Adopté à l'unanimité

2023 17 – Attribution d'une subvention 2023 à la compagnie du Grand Orme de Feing pour le projet théâtre des élèves de CM2
Adopté à l'unanimité

2023 18 – Approbation du rapport CLETC voirie du 2 décembre 2022
Adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré en Mairie, le 11 avril 2023.

Fait à Villerbon le 12 avril 2023
Le Maire
Jean Marc MORETTI

La secrétaire de séance,
France BEAUPRE